

On fait PLACE NEUVE!

INFOS TRAVAUX

Transformation de la Place de la Défense

Madame, Monsieur,

Paris La Défense démarre, début mars, des travaux sur l'emblématique et vaste Place de La Défense. Celle-ci offrira, au printemps 2023, un espace de 20 000 m² totalement repensé et rénové. Cette lettre vous présente le projet et les modalités de chantier.

Véritable centre névralgique du premier quartier d'affaires européen, la Place de La Défense a été conçue au début des années 70. Dans sa configuration actuelle depuis 1981, la Place se devait de retrouver un nouveau souffle.

En plus de résorber des points techniques importants (étanchéité et revêtements de sol notamment), Paris La Défense réaffirme avec ce projet l'identité de la Place en la dotant d'une dimension plus végétale, plus arborée et plus fluide, tout en maintenant son aspect convivial et attractif, et en s'appuyant notamment sur deux œuvres d'art, pièces maîtresses du décor de la Place : *l'Araignée rouge* de Calder et les *Personnages fantastiques* de Miró.

L'unification du sol, la démolition des emmarchements, la création de deux ascenseurs vers le parking Centre et l'éclairage de la Place vont simplifier et fluidifier les circulations piétonnes ainsi que celles des personnes à mobilité réduite, en particulier à la sortie des transports en commun.

Retrouvez le détail du projet sur le site internet de Paris La Défense.



En 2023, la place de La Défense reconfigurée permettra de se déplacer plus simplement et de profiter d'espaces arborés à proximité des œuvres de Calder et de Miró.

Organisation des travaux

Les premiers travaux vont s'effectuer par phases et par secteurs en commençant par les zones périphériques de la Place pour s'achever par la partie centrale. La première étape, de mars à septembre 2021, concerne la recomposition de l'espace nord, du côté de la Maison de La Défense et de l'Araignée rouge de Calder, ainsi qu'une zone autour de la verrière RATP. Les phases se succéderont ensuite pour une livraison au printemps 2023. Une fois les zones terminées, celles-ci sont entièrement rendues accessibles au public.

Vous trouverez au verso le phasage prévisionnel **jusqu'à mars 2022**.

Pendant les travaux, les circulations sont maintenues. L'accès à tous, aux commerces, aux équipements et aux bureaux de la place ainsi que les grandes traversées seront maintenus comme actuellement. S'agissant du cheminement des personnes à mobilité réduite, il est à noter qu'à certains endroits, les largeurs seront réduites (2,5 m par exemple le long des façades) mais les pentes respecteront la réglementation. Après les travaux, le nivellement a été étudié pour maintenir ou améliorer l'accessibilité actuelle et faire qu'il respecte la réglementation. Deux nouveaux ascenseurs connecteront la place avec le parking Centre en sous-sol.

Les travaux à proximité de l'accès RER de la Verrière ne peuvent être réalisés que de nuit, entre 2h et 5h. La zone proche de l'accès RER sera remise en état praticable en journée.

Sur chacune des zones de chantier, les travaux sont réalisés en trois étapes:

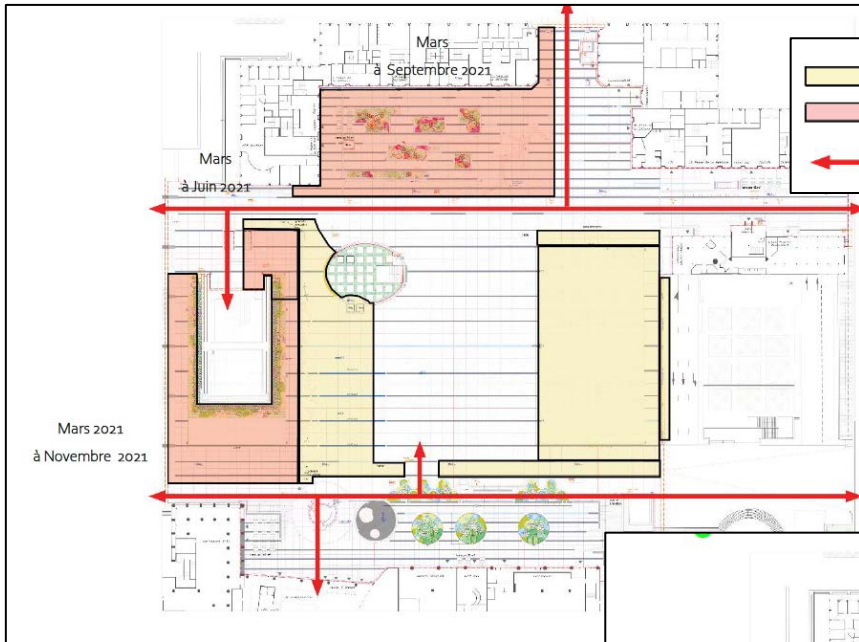
- La démolition des revêtements existants et des sous-couches (remblai et étanchéité)
- La mise en place de l'étanchéité
- La réalisation sur place des nouvelles dalles en béton coulé

En 2021, environ 25 nuits de travaux seront nécessaires. Cependant, la majorité de ces travaux n'occasionneront pas de nuisances sonores, à l'exception de la phase de démolition des revêtements existants qui pourra engendrer une gêne sonore, correspondant à moins de 10 nuits en 2021.

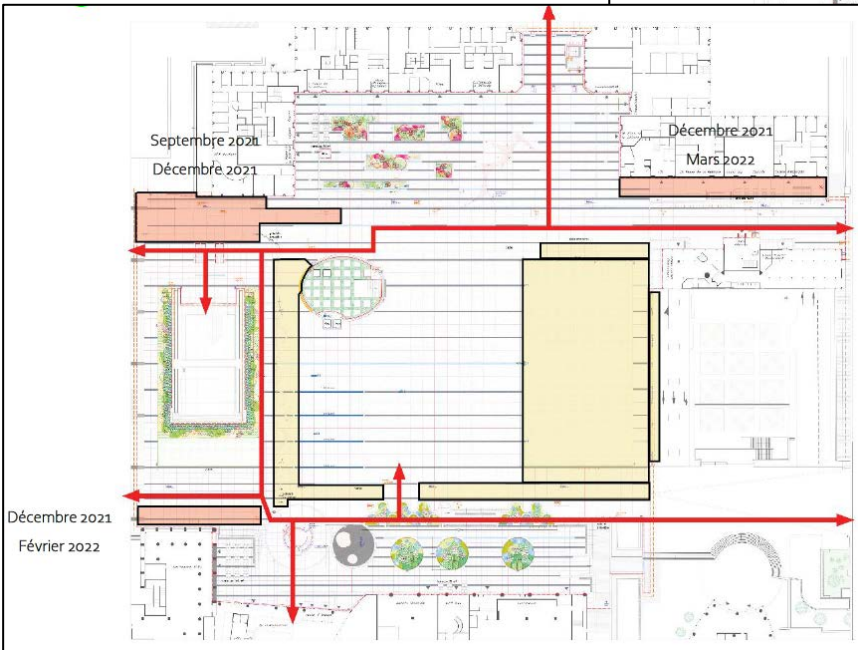
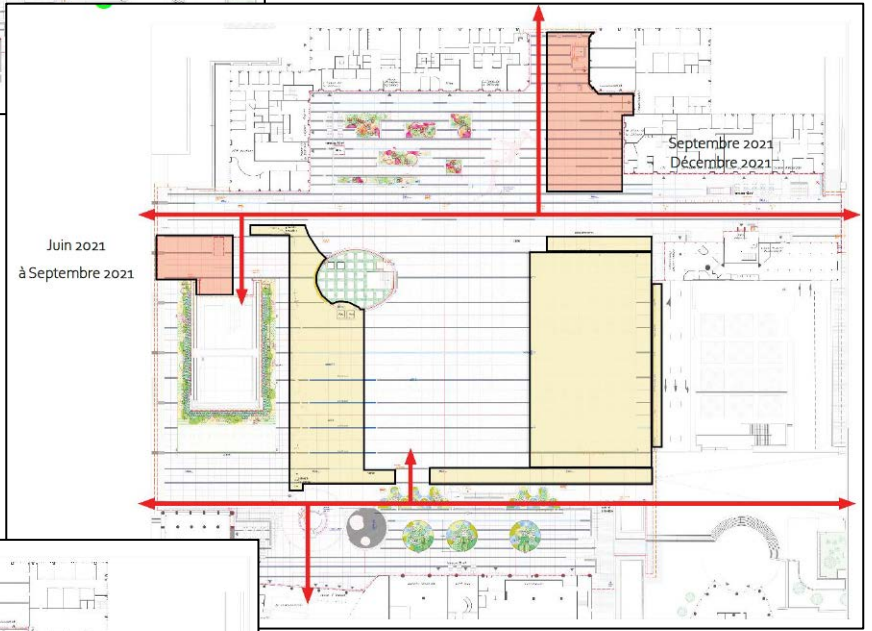
Nos engagements pour un chantier à faibles nuisances :

- Les circulations piétonnes seront maintenues pendant la durée du chantier.
- Les horaires de travaux en journée respectent la réglementation en vigueur : 8h-17h
- Certains travaux ne peuvent s'effectuer que de nuit, cependant le planning a été conçu pour limiter au strict nécessaire la durée de ces travaux.
- Des capteurs seront mis en place afin de contrôler le niveau sonore des travaux.
- L'entreprise de travaux s'engage à nettoyer régulièrement les abords du chantier et à privilégier des engins réduisant le bruit lorsque cela est techniquement possible.

Vous avez des questions sur le projet ou sur le chantier, contactez-nous : vu@parisladefense.com



	Emprise chantier clôturée
	Zone de travaux
	Parcours piétons



Trois questions à Arnaud Dupré, en charge de l'opération pour Paris La Défense

Les nouveaux revêtements seront-ils bien antidérapants ?

Afin de ne pas accrocher la saleté et pour être plus facile d'entretien, les revêtements seront lisses. Cependant, des tests de glissance ont été réalisés et les revêtements répondent aux réglementations en vigueur.

Restera-t-il encore des places assises avec la suppression de certains bancs en pierre et du mastaba ?

Oui. Une partie des bancs d'Emile Aillaud sera conservée. Si les marches du mastaba seront en effet démolies pour faciliter les déplacements autour de l'accès au métro, des assises seront recrées sur les pourtours des jardinières installées dans les nouveaux « espaces à vivre » autour des œuvres de Calder et Miró, et une banquette en bois de forme elliptique sera installée au niveau du « médaillon ».

Que deviennent les œuvres ?

L'Araignée Rouge de Calder et les *Personnages Fantastiques* de Miró sont l'identité de la Place, les œuvres seront mises en valeur grâce aux espaces végétalisés à proximité. *L'Arc Déplacé* de Christine O'Loughlin n'est pas conservé dans le projet d'aménagement pour répondre aux volontés de l'artiste qui n'a pas souhaité réintégrer son œuvre dans la pelouse. Il n'est pas prévu à l'heure actuelle d'implanter une nouvelle œuvre sur cette zone. *Le Visage* de Fabio Riéti ne peut être conservé. En effet, pour pouvoir installer la nouvelle batterie d'ascenseur qui permettra de rejoindre le parking Indigo, l'œuvre doit être retirée.

